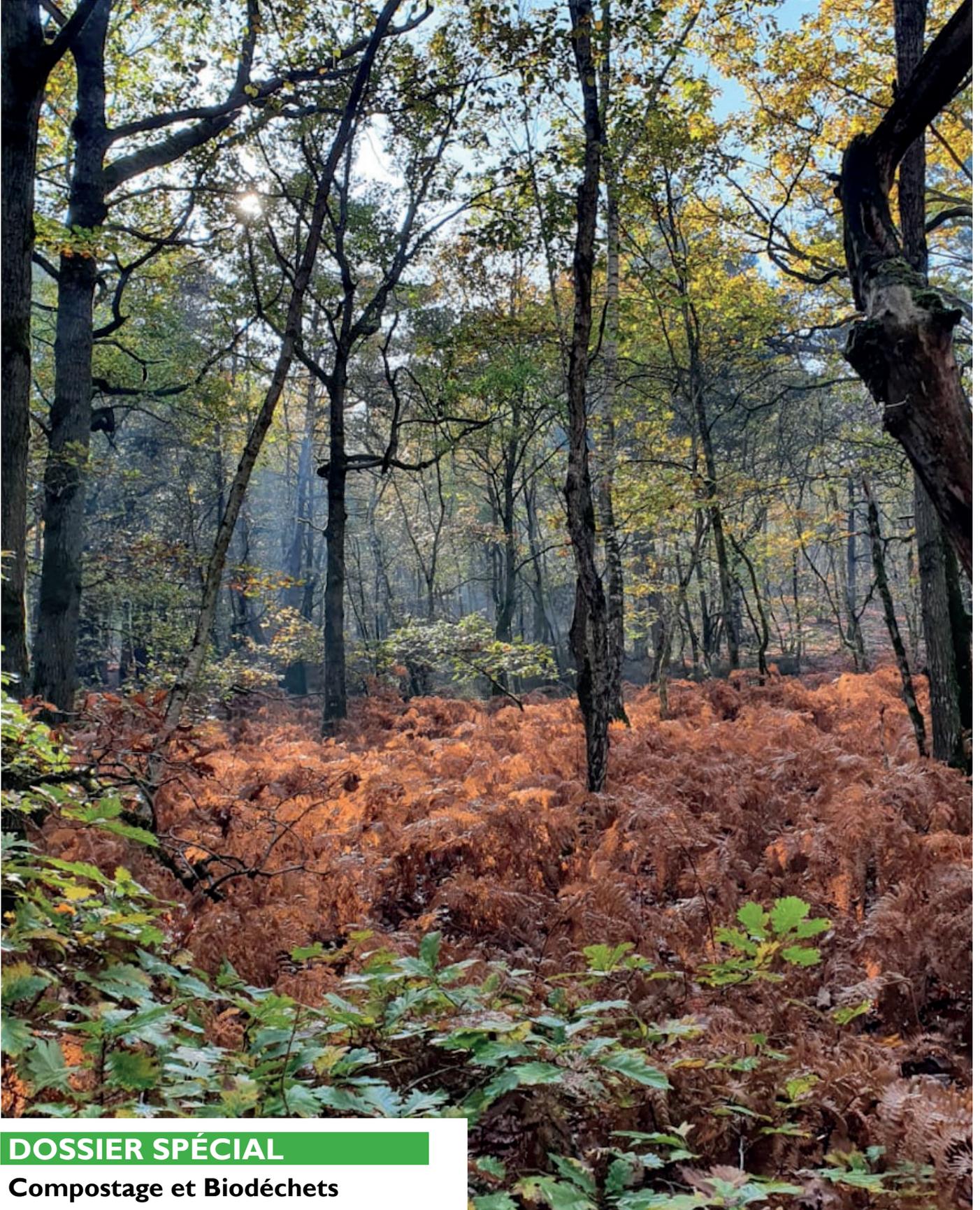


Les @ctu's d'Angervilliers



Automne 2023



DOSSIER SPÉCIAL

Compostage et Biodéchets

SOMMAIRE

.....

À LA UNE

Essonne Verte, Essonne Propre	P. 4
Octobre Rose	P. 4
Ateliers de Noël	P. 4

VIE PRATIQUE

Une naissance à Angervilliers	P. 5
ERRATUM sur les actu's été 2023	P. 5
Boite aux lettres du Père Noël	P. 5
Remboursement carte Imagin'R	P. 5
Vente de chocolats d'un étudiant	P. 6

ENVIRONNEMENT

Le compostage : un enjeu	P. 7
Aide régionale récupération d'eau	P. 8
Résultats du sondage	P. 9
Tous à vos appareils photos	P. 10
Jeux d'automne	P. 11
Promenons dans les bois	P. 11

POINT TRAVAUX

École élémentaire	P. 12
Stade municipal	P. 12

COHÉSION SOCIALE

Bouchons d'amour	P. 13
------------------	-------

EDUCATION

Rentrée des classes	P. 14
Distribution de gourdes réutilisables	P. 15
Menu à 4 composantes	P. 15

SANTÉ

Dépistage du cancer du sein	P. 16
Movember	P. 17

CULTURE

Bibliothèque	P. 18
Remerciements à René	P. 19
Lire et Faire Lire	P. 19

VIE MUNICIPALE

Recensement de la population	P. 20
Mise à l'honneur du service technique	P. 21
Tribune Angervilliers Citoyens	P. 28
Tribune majorité	P. 29
Retour en images	P. 30
Agenda	P. 32

ASSOCIATIONS

Club de pétanque	P. 22
Club Sportif d'Angervilliers	P. 23
Judo	P. 24

CCPL

TàD	P. 26
Nouveaux horaires gare autoroutière	P. 27

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr



N° Élu d'astreinte 06 45 79 24 35

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi :	16h00 - 19h00
Mercredi :	9h00 - 12h00
Vendredi :	14h00 - 16h00
Samedi :	9h00 - 12h00

Accueil téléphonique

le lundi :	9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :	9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
le samedi :	9h00 - 12h00

ÉDITO

Chère Angervilleroise, cher Angervillerois

Heureuse de vous retrouver pour ces actus d'Automne.
Un mois de septembre riche...

Le lundi 4 septembre c'est avec le beau temps et le sourire que nos 226 élèves ont fait leur rentrée des classes dans nos écoles. Au vu des effectifs et suite à la décision de l'éducation nationale, la 5ème classe a été réouverte à l'école élémentaire pour le bonheur de tous ! Le nombre d'enfants par classe est moindre ce qui permet à nos chers « têtes blondes » et aux enseignantes un meilleur accueil. Je souhaite la bienvenue au maître en charge des CMI et à la maîtresse de la grande section de maternelle. Je remercie sincèrement nos enseignantes qui ont fait un travail remarquable malgré des classes « chargées » avec parfois des doubles niveaux



Le forum des associations du 05/09 : quel plaisir de vous rencontrer, de voir la richesse des activités proposées permettant de s'épanouir dans notre beau village. Nous avons vu le bonheur des familles s'inscrire à l'activité footballistique pour les enfants et le club loisirs. Encore merci et félicitations à nos jeunes pour cette reprise d'activité. S'en est suivi l'apéritif musical offert par la municipalité. Le groupe Blu'Lemon a été fort apprécié de tous, merci à eux pour ce joli moment convivial. Le foot truck, installé dans la cour du colombier, victime de son succès n'a permis qu'à certains d'entre vous (et nous en sommes désolés) de vous restaurer, et d'attendre en musique la distribution des lampions. La retraite aux flambeaux et le tirage du feu d'artifice a été cette année encore très apprécié des petits et des grands.

Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Dany BOYER
Élody POUCHET

Création et réalisation :

Service communication

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

Le week-end suivant, c'est une des richesses de notre territoire qui a été mise en valeur « l'argile » pour les journées du patrimoine. Merci beaucoup pour cette très belle manifestation intéressante et enrichissante et aux nombreux participants de l'atelier poterie, très appréciée des enfants...pas que...

Le mois d'octobre débute, il est également riche d'événements!!
Merci à vous tous organisateurs et ou, participants...qui contribuent au bien vivre de notre commune.

Bonne lecture et à très vite

Une journée pour s'engager en faveur de la protection de l'environnement !

Venez nombreux le **samedi 14 octobre** dès 10h pour :
 apprendre à faire maigrir votre poubelle en **réalisant du compost**, participer au nettoyage de la commune en **ramassant des déchets** et terminer la journée par un moment convivial autour **d'exposition photos** et jeux sur l'environnement. Une belle journée pour faire évoluer nos pratiques et agir en faveur de notre village !



Octobre Rose : De la prévention aux soins

Dans les tsunamis de la vie, le cancer du sein est celui dont toutes les survivantes peuvent témoigner et les familles aussi.

La **prévention et la médiatisation** sont les éléments clés d'un traitement réussi puisque le dépistage permet d'être « traitée » à temps !

Participez à la **matinée sportive** au profit du cancer du sein. Puis avec des associations comme Vivre comme avant, Europa Donna France, la ligue contre le cancer et des patientes, venez **recueillir des informations et des témoignages** suivi d'une conférence.



Ateliers créatifs spécial Noël

Le **dimanche 10 décembre de 14h30 à 17h30** venez à la salle polyvalente apprendre à créer des **objets** à mettre sous le sapin et de fabriquer des **décorations de Noël** pour le village !

Atelier pour petits et grands, venez nombreux partager un moment convivial et festif !



Exemples des réalisations de l'année dernière

UNE NAISSANCE À ANGERVILLIERS



Une naissance a été oubliée dans la page État civil du MAG 2022.
Toutes nos excuses à la famille.

Le 11 avril 2022, la commune d'Angervilliers a accueilli
Lola Marcillaud née sur la commune. C'est une naissance qui a été
voulue à domicile à l'aide d'une sage femme qui assiste les
accouchements à domicile. Félicitations aux parents et bienvenue Lola.

Erratum sur les actu's été 2023

Une erreur s'est glissée dans nos actu's été concernant les nouvelles réglementations des cartes d'identité.

La carte d'identité (au format Carte Bancaire) a une durée de 10 ans. Pour les cartes plastifiées dites anciennes modèles, elles ont bénéficiées d'une prolongation de 5 ans et donc sont valables 15 ans (cartes délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013). Cet allongement ne s'applique pas aux passeports.

Boîte aux lettres du Père Noël

Une boîte aux lettres destinée à recevoir les demandes de présents de vos enfants sera disponible à partir du 1er décembre jusqu'au 22 décembre 2023.



Vous la trouverez à l'extérieur de la mairie; des lutins sont spécialement mandatés pour relever régulièrement le courrier qui y sera déposé ! Réponse assurée !

Remboursement Carte Imagin'R

La reconduction à la participation communale aux frais de transports pour les collégiens et lycéens pour l'année 2023/2024 est fixée à 117 euros.

Pour en bénéficier merci de déposer en mairie avant le 15 décembre 2023:

- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de paiement Imagin'R,
- Un RIB,
- Un justificatif de domicile,
- Une copie du livret de famille si l'enfant ne porte pas le même nom de famille.



VENTE DE CHOCOLATS D'UN ÉTUDIANT DE LA COMMUNE

Un jeune homme habitant sur la commune vous propose une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année afin de financer un projet d'école. N'hésitez pas à le contacter si vous êtes intéressé pour recevoir le bon de commande.

« Je me présente je m'appelle Nolan Cortès, je suis en seconde professionnelle filière commerce au lycée d'Arpajon. Dans le cadre du **financement d'un projet éducatif**, j'ai pour mission de vendre des chocolats, thés et gourmandises pour les fêtes de fin d'année. Je vous propose de consulter le catalogue dans le lien ci-dessous :

<http://www.france-challenges.com/catalogue>

La date limite de commande est fixée au **12/11/2023**. Les livraisons seront effectuées entre fin novembre et mi décembre. Si vous êtes intéressés ou que vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter sur mon adresse mail : cortesnolan5@gmail.com

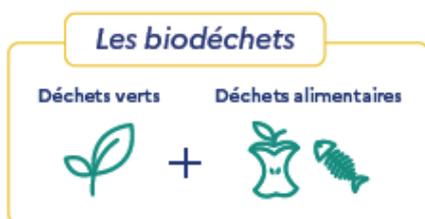
Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Nolan »



LE COMPOSTAGE: UN ENJEU QUI NOUS CONCERNE TOUS !

À la maison comme au jardin, nous produisons de **grandes quantités de déchets biodéchets** (déchets organiques) : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... Les biodéchets représentent **30% des déchets retrouvés dans nos poubelles** soit environ 83kg de déchets par habitants et par an. Ces déchets organiques sont **composés à 80% d'eau**. Les incinérer est inutilement énergivore, les enfouir génère du méthane, il y a donc beaucoup d'avantages à séparer ces déchets de nos ordures ménagères ! La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage.



Tri à la source : vers une généralisation partout en France

Afin de réduire considérablement le volume de nos poubelles, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) de février 2020 **imposera au 1er janvier 2024** aux personnes **de trier à la source les biodéchets**. Cette loi précise que c'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets » ; sur notre territoire il s'agit de la Communauté de Communes du Pays de Limours ; d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets pour les citoyens, en lien étroit avec le syndicat gestionnaire des déchets.

Concrètement comment s'y mettre

Une campagne de sensibilisation au compostage et de distribution de composteurs a ainsi été déployée par le service environnement du Pays de Limours afin de proposer une solution concrète aux ménages face à ce nouveau fonctionnement. Il est ainsi possible de suivre **une formation au compostage sur la commune le samedi 14 octobre de 10h à 12h** et de repartir avec un composteur en plastique recyclé gratuit. Il est impératif de **s'inscrire** en amont en écrivant à environnement@cc-paysdelimours.fr.

LE BURGER DU COMPOSTAGE



Il s'agit d'**alterner couches de matières humides** (restes de repas, déchets alimentaires) et **couches de matières sèches** (feuilles séchées, branches broyées, tonte sèche...). Laisser agir la microfaune du sol et en quelques mois, vous obtenez un compost de qualité à réutiliser au jardin! Il est nécessaire de veiller à remuer régulièrement le haut du composteur pour l'aérer.

Nous avons tous à y gagner !!

En triant les biodéchets, nous évitons l'émission de plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre. En les valorisant sous forme de biogaz ou compost, nous œuvrons pour la souveraineté énergétique et alimentaire du pays.

AIDE RÉGIONALE À LA RECUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

La **préservation** de la **ressource en eau** est un enjeu crucial pour tous, la Région Ile-de-France encourage donc les foyers franciliens prêts à **s'équiper d'un récupérateur d'eau** de pluie, en leur proposant une subvention.

Cette solution économique et écologique, prisée des jardiniers, permet ainsi **d'arroser son jardin et ses plantes sans utiliser l'eau du robinet**.

Qui peut bénéficier de l'aide ?

L'aide de la Région s'adresse aux franciliens propriétaires et occupants de leur logement.

Le logement concerné doit être :

- la résidence principale du demandeur,
- le domicile fiscal du demandeur.

Le dispositif est limité à une aide par foyer fiscal.



Quels types d'équipements sont concernés ?

Les dispositifs suivants peuvent ainsi être subventionnés par l'aide régionale à condition d'avoir été achetés neufs :

- les **cuves enterrées** de 5 m³ minimum,
- les **récupérateurs d'eau aériens** ou réservoirs souples de 3 m³ minimum.

Quel est le montant de l'aide ?

Plafonnée à **50% du coût de l'installation**, la subvention régionale est de :

- 20.000 euros maximum pour les cuves enterrées,
- 10.000 euros maximum pour les cuves hors-sol.

Chaque litre stocké, c'est un litre d'eau économisé.

RÉSULTATS DU SONDAGE

Retour sur le sondage sur le compostage communal, nous vous transmettons les résultats. On constate que chacun utilise régulièrement les déchetteries et en est satisfait. Cependant, les administrés seraient ravis d'un compostage municipal et

paillage participatif. Mais au vue du peu de retours (17), nous ne pouvons pas tirer de tendance significative à ce sujet. Un grand merci toutefois à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de participer.

Résultats du sondage: Compostage communal



TOUS À VOS APPAREILS PHOTOS OU SMARTPHONES !!

Le service communication de la commune a le plaisir de vous inviter à participer à un concours photo sur le thème de « **La nature dans tous ses états!** ».

Les photos doivent être prises exclusivement sur Angervilliers. Cette thématique doit vous permettre d'explorer **toutes les formes de nature** qui se dressent devant vous à travers les champs, la forêt, la nature en ville, la faune, la flore... Vous l'aurez compris, tout ce qui vous permettra d'illustrer votre regard sur la nature de notre commune.

Concept:

Les photos reçues seront publiées à partir du 2 janvier 2024 sur la page Facebook de la mairie. La photo qui aura reçu le plus de likes illustrera la couverture du prochain magazine municipal retraçant l'année 2023 « Le Mag 2023 ». Une exposition avec cérémonie de remise de lots aura lieu en début 2024 pour valoriser les photos reçues.

Règlement du concours :

Le concours débute du **samedi 14 octobre au 31 décembre 2023**, il est ouvert à tous les Angervilliéroises et Angervilliérois amateurs de photos.

La photo devra être prise en format portrait et en haute définition (une photo par participant). Elle devra être envoyée uniquement par **mail avant le 31 décembre 2023** à l'adresse :

communication@ville-angervilliers.fr
avec pour **objet « Concours Photo »**.

Dans le mail il faudra préciser votre identité et votre numéro de téléphone.

Le vote aura lieu sur la page Facebook de la commune jusqu'au 10 janvier 2024.

Merci pour votre participation !!



JEUX D'AUTOMNE

Mots cachés d'automne

Retrouve les mots cachés dans la grille de haut en bas, de gauche à droite et en diagonale.

U	M	L	J	X	T	W	B	O	U	L	E	A	U
C	B	H	H	H	X	N	C	I	Q	G	V	C	O
H	F	C	H	A	T	A	I	G	N	E	P	O	T
E	U	R	O	E	C	I	C	C	B	A	T	M	S
N	B	C	F	C	U	Q	H	Y	E	I	U	O	J
E	R	H	E	U	S	Z	A	M	O	U	S	S	E
W	U	E	U	R	A	X	M	L	N	O	G	H	M
F	Y	V	I	E	N	T	P	R	A	C	I	N	E
I	E	R	L	U	G	Z	I	G	J	U	T	T	S
C	R	E	L	I	L	V	G	L	A	S	N	R	A
F	E	U	E	L	I	D	N	A	E	J	A	O	N
Y	T	I	A	C	E	W	O	N	H	W	G	N	G
S	L	L	T	S	R	J	N	D	Z	F	K	C	E
C	H	O	U	E	T	T	E	G	D	P	G	E	N

- bouleau
- bruyère
- champignon
- châtaigne
- chêne
- chevreuil
- chouette
- écureuil
- feuille
- geai
- gland
- mésange
- mousse
- racine
- sanglier
- tronc

Bricolage du sous bois

Fabrique un mobile avec les trouvailles de l'automne

En te baladant dans les forêts d'Angervilliers, ramasse des trésors pour en fabriquer un mobile aux couleurs automnales.

Matériel : 1 ou 2 bâtons, plumes, feuilles, glands, pommes de pins, ficelle, ciseaux.

A l'aide de la ficelle fabrique des guirlandes avec les choses que tu as ramassé.

Une fois les guirlandes terminées, tu peux :

- prendre un seul bâton et y suspendre les guirlandes,
- prendre deux bâtons, les croiser et les ficeler solidement puis y suspendre les guirlandes.



• Travaux

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

.....

La municipalité, souhaitant le meilleur accueil possible des enfants et des personnels, a décidé la réalisation de travaux d'envergure pendant l'été 2023. L'objectif étant d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments qui aura impact positif sur les finances futures de la commune.

La partie la plus récente de l'école avait déjà été pourvue d'une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) et du remplacement des fenêtres, elle a été complétée par l'isolation des combles. Pour la partie la plus ancienne, l'équipe municipale a souhaité préserver les façades en pierres apparentes, elle a opté pour une Isolation Thermique par l'Intérieur (ITI). Les murs ont été doublés avec de l'isolant et revêtus de plaques de plâtre en cours de finition de peinture. Les combles ont également été isolés et les radiateurs ont été modernisés.



STADE MUNICIPAL

.....

Le stade de la Voie Blanche fait peau neuve. La municipalité a décidé de rénover les installations. Les mains-courantes ont été repeintes en blanc et les deux terrains seront remis de niveau et seront regarnis de gazon. Début octobre, sur le terrain d'honneur, ces travaux ont déjà été entrepris. Celui-ci restera impraticable durant deux mois. Le terrain d'entraînement sera fait aux beaux jours car il est utilisé par le club de football et possède des éclairages qui sont utilisés lors des entraînements.

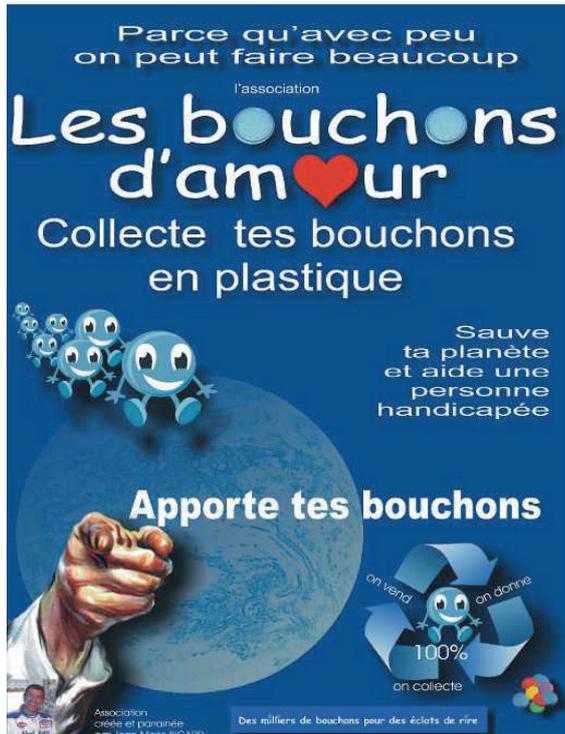


LES BOUCHONS D'AMOUR

C'est une Association loi 1901.

Leurs missions sont de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastiques. L'argent récolté permet des aides ponctuelles à des personnes handicapées ; ainsi ils aident à l'achat de matériels, à l'aménagement d'un véhicule pour une personne handicapée et agencement de locaux (salle de bain...). Tous sont bénévoles et aucun salarié ; la totalité de l'argent de la vente des bouchons va à leurs actions.

L'idée de l'association est de ne pas demander d'argent par collecte mais de collecter les bouchons et couvercles plastiques de boissons : c'est un geste simple qui ne coûte rien. C'est aussi un petit geste en faveur du développement durable. Ils agissent sur tout le territoire et les DOM divisé en 7 régions, et chaque département où une équipe de bénévoles, possède son centre de collecte et de tri.



Ils aident également deux associations :

- la Fédération Française handisport pour des aides à l'achat de matériels spécifiques pour le Handisport,
- l'Association Handi'Chiens qui éduque et donne des chiens (Labrador ou Golden Retriever) à des personnes en fauteuil, à des enfants autistes et à des structures pour personnes handicapées ou âgées). Ces chiens connaissent 56 « commandes ».

Par ailleurs, ils aident des actions de type humanitaires lorsque qu'ils ont la certitude de la faisabilité.

Comme quoi des petits bouchons peuvent beaucoup, en apportant de l'aide à des personnes handicapées en difficultés.

Le point de collecte à Angervilliers se situe à la Mairie.

Points de collecte du département:

Angervilliers, Breuillet, Limours... voir plus sur leur site: <https://www.les-bouchons-d-amour-beaucerons.fr/points-de-collecte-91/>

Site internet: <https://www.bouchonsdamour.com/>

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée scolaire a eu lieu pour les deux écoles d'Angervilliers le **lundi 4 septembre 2023**. À l'école élémentaire, **137 enfants** se sont répartis dans 5 classes. 18 CM2, 28 CMI, 27 CE2, 22 CE1, 26 CP. Pas moins de 116 enfants fréquentent la demi-pension, et 88 sont également inscrits aux activités périscolaires.

En maternelle, les effectifs sont de **81 enfants** répartis en 3 classes, 2 classes de petits et moyens de 29 et 30 enfants et une classe de grande section de 22 enfants. 76 d'entre eux déjeunent sur place et 65 d'entre eux sont inscrits aux activités périscolaires. Pour permettre un meilleur accueil dans nos écoles, la Municipalité met à disposition des agents dont les fonctions et les horaires sont adaptées selon les besoins. Les Agents Territoriaux Spécialisés des

Ecoles Maternelles (ATSEM) accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités, nous avons la chance de compter 2 ATSEM :

Marie-Noël et Patricia qui interviennent tous les jours dans l'amplitude horaire **8H20 à 17H30**.

Les agents territoriaux interviennent le matin et le soir pour le service garderie ainsi que sur la pause méridienne. En maternelle, les ATSEM sont épaulées par Vanessa, Lisandre et Marie-Hélène.



rentrée des classes - école élémentaire

En élémentaire, Alexandra, Elisabet, Alycia, Florent, Dan et Théo participent à l'encadrement des enfants afin de permettre le bon déroulé de la pause déjeuner. Le mercredi, ceux qui le souhaitent peuvent être accueillis au centre de loisirs intercommunal de la CCPL (Communauté de Communes du Pays de Limours) au domaine de Soucy dans la commune de Fontenay-les-Briis sur inscription au préalable.

L'équipe Municipale vous souhaite une excellente année scolaire.

DISTRIBUTION DES GOURDES



Dans le cadre de la mise en place de nos actions de réductions des déchets (bouteille plastiques...), nous offrons à chaque élève une gourde réutilisable.

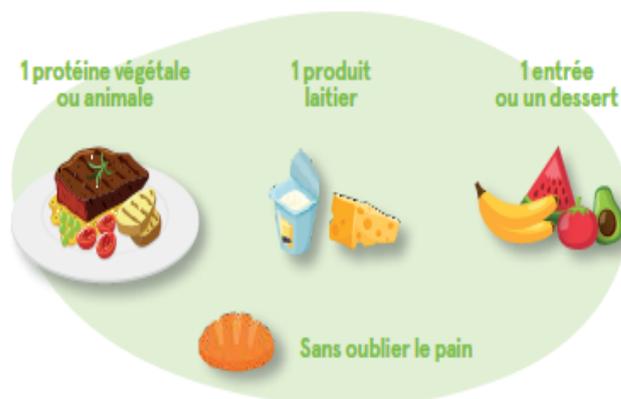
MENU À 4 COMPOSANTES

Dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mairie d'Angervilliers, comme beaucoup d'autres communes, a fait le choix de passer à 4 composantes. Soit:

- 1 un légume cru ou un fruit cru pour les fibres et la Vitamine C,
- 2 une viande, un poisson, des œufs pour les protéines et le fer,
- 3 un féculent pour l'énergie,
- 4 un produit laitier pour l'apport en calcium des enfants.

L'idée n'est pas de simplement supprimer un élément, mais de repenser l'intégralité de la composition d'un repas avec l'objectif d'assurer un bon équilibre alimentaire aux enfants !

LE MENU 4 COMPOSANTES : POUR TOUJOURS PLUS DE QUALITÉ



Plusieurs combinaisons possibles pour garantir l'équilibre alimentaire et la variété



DÉPISTAGE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN

Seules deux Essonniennes sur trois se font dépister contre le cancer du sein. La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne aux côtés du Centre régional de coordination des dépistages des cancers en Ile-de-France, et de la Ligue contre le Cancer, lance en octobre la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. 180 000 essonniennes âgées de 50 à 74 ans reçoivent tous les 2 ans une invitation pour se faire dépister.

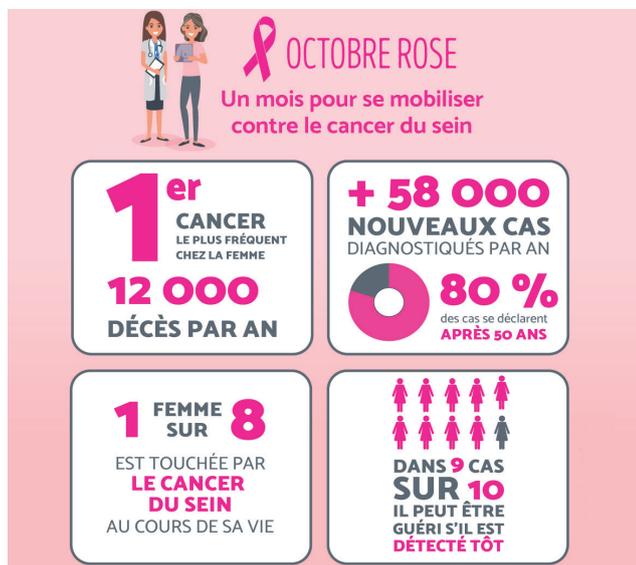
Le dépistage organisé repose sur :

- Une **mammographie** (examen radiologique) accompagnée d'un examen clinique des seins, pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. La liste des radiologues agréés est jointe au courrier d'invitation ou consultable sur ameli.fr.
- Une **relecture de la mammographie par un 2ème radiologue**.

Les femmes présentant un risque élevé ou très élevé de cancer du sein peuvent bénéficier d'un suivi spécifique adapté à leur situation individuelle.

Selon les chiffres issus d'études internationales, les programmes de dépistage du cancer du sein permettent de **réduire de 15 à 21 % la mortalité par cancer du sein**.

Ainsi, grâce au dépistage, de 100 à 300 décès par cancer du sein sont évités pour 100 000 femmes participant de manière régulière au dépistage pendant 7 à 10 ans.



Dimanche 15 octobre :	Mennecy	Marche, course rose	Matinée	Ligue contre le cancer
Dimanche 15 octobre :	Sainte Geneviève-des-Bois	Marche, course rose	Matinée	Ligue contre le cancer
Mardi 17 octobre :	Fontenay-Les-Briis	Santé de la femme	Journée	CRCDC-IDF
Mercredi 18 octobre :	Evry Courcouronnes	Dépistage organisé du cancer du sein	Journée	CIM Dr Lejeune, CPAM91, CRCDC-IDF, CPTS Centre Essonne
Samedi 21 octobre :	Igny	Marche	15h à 17h	CPAM91
Samedi 21 octobre :	Arpajon	Marche	9h à 13h	CRCDC-IDF
Dimanche 22 octobre :	Briis-sous-Forge	Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus	Journée	CRCDC-IDF, CPTS Sud Hurepoix, CH Bligny, CIM Limours, Ligue contre le cancer
Dimanche 22 octobre :	Evry-Courcouronnes	Foulées roses	Matinée	CPAM91, Ligue contre le cancer
Mardi 31 octobre :	Les Ulis	Dépistage organisé du cancer du sein avec le Mammo solidaire	Journée	GE Healthcare, CPAM91, CRCDC-IDF, CPTS Val d'Yvette, Mairie des Ulis

Programme des journées de sensibilisation et dépistage

Contact :

le CRCDC-IDF Site Essonne répond aux questions des assurées essonniennes et envoie des invitations au :

0.800.73.24.25 ou sur le site : www.depistage-cancers-idf.org.

MOVEMBER C'EST QUOI ?

« Movember » est le mois de sensibilisation au dépistage des cancers de la prostate et des testicules, mais aussi la santé mentale et la prévention du suicide, qui permet de récolter des fonds. Movember est une contraction des mots « moustache » et « novembre ». Pour soutenir le mouvement, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours.



D'où ça provient ?

Ce mouvement est né en 2003, à l'initiative de deux Australiens, qui décident de briser les tabous liés à ces cancers masculins. Ils créent un site internet pour récolter des fonds qu'ils reversent à la Prostate Cancer Foundation of Australia. Le mouvement devient ainsi l'emblème de la sensibilisation à la santé masculine en Australie, puis à travers le monde. Depuis, de nombreux événements sont organisés chaque année pour sensibiliser le grand public aux pathologies masculines et récolter des fonds pour la recherche médicale. D'ici 2030, ils souhaitent « réduire de 25 % le nombre d'hommes qui décèdent prématurément ».

Comment participer ?

Il faut s'inscrire sur le site officiel de la fondation : <https://fr.movember.com/>.

Vous pouvez y contribuer en vous laissant pousser la moustache ou en marchant ou courant 60 km dans le mois pour les 60 hommes qui se suicident chaque heure dans le monde, ou en organisant un « Mo-moment » en équipe et il suffit de se rassembler et d'en faire quelque chose de ludique.

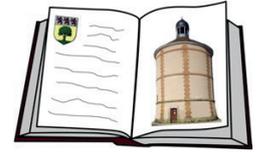
Pour prévenir ces cancers, il faut avoir une bonne hygiène de vie, pratiquer une activité sportive, avoir une alimentation équilibrée et saine, et limiter la consommation d'alcool et de tabac. Pour permettre un diagnostic précoce et donc une meilleure chance de guérison, il faut se faire dépister. Le dépistage, allant du simple examen à des tests plus poussés en fonction de la maladie concernée, de l'âge du patient et des facteurs de risque auxquels il est confronté, pour en savoir plus sur les différents types de dépistage et la fréquence à laquelle ils doivent être pratiqués, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel de santé.

La 12e édition de Movember commence le mercredi 1er novembre et se termine le jeudi 30 novembre 2023.



Messieurs, dépistez-vous !

LA BIBLIOTHÈQUE D'ANGERVILLIERS



Le Colombier

Il existe à Angervilliers, la bibliothèque municipale située dans un colombier au centre de la cour derrière la salle polyvalente près de l'école maternelle. Elle est à la disposition des enfants mais aussi des adultes. Nous sommes plusieurs bénévoles à partager ces permanences (fermées pendant les vacances scolaires et les jours fériés) :

Permanences de mercredi Christine PALIX ; Danièle MOREL,
Françoise DAVID et Jacqueline LASBATS ;

Permanences du samedi Christiane DHEILLY, Françoise LEDUC et Sophie LAUBIER.

Les inscriptions et les prêts sont gratuits et nous, les bibliothécaires, sommes à votre service le :

Mercredi de 15h30 à 17h30

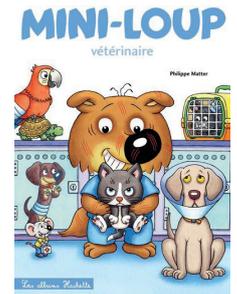
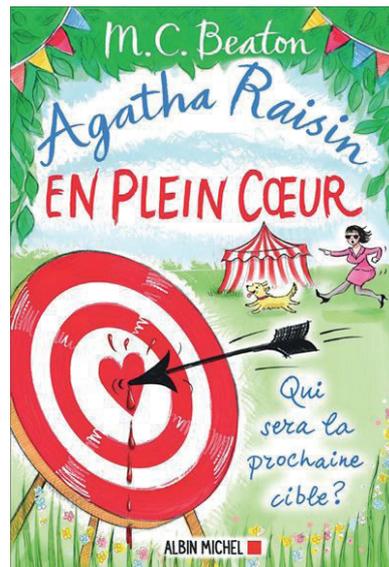
Samedi de 10h00 à 12h00

En parallèle à ces permanences, nous avons aussi :

- Des ateliers « Marmothèque » pour les enfants de moins de 3 ans animé par le Relais Petite Enfance (RPE) et Christine à la Bibliothèque, un mardi matin une fois par mois ;

- Des permanences pour les moyennes et grandes sections de la Maternelle animé par Christiane et Françoise un mardi après-midi une fois par mois (pour la petite section ce sera à partir du mois de janvier).

La bibliothèque renferme un beau panel de romans, de policiers, de fantastiques/science fictions, de romans jeunesse, de documentaires, de bandes dessinées et de livres enfants. Tous les 6 mois, nous achetons des nouveautés, vos suggestions sont les bienvenues. En parallèle, nous nous fournissons aussi à la Médiathèque Départementale de l'Essonne. Nous pouvons également réserver pour vous certains livres.



Exemples des futurs achats

Nous avons un nouveau catalogue en ligne qui se nomme : **Biblix-Systèmes**.

Pour pouvoir se connecter, il faut, avant tout, récupérer un identifiant et un mot de passe auprès de la bibliothèque. Ensuite, vous pourrez vous connecter sur :

- <https://ville-angervilliers.fr> ,
- allez dans la rubrique loisirs ,
- cliquez sur bibliothèque et sur catalogue, réservation (signalé en en bleu).

Cette année, nous organisons aussi :

- Les contes d'Halloween, animés par Marc et Cécile, le **mardi 31 octobre à la bibliothèque**. Il y aura deux séances: une à **15h** pour les enfants jusqu'à 6 ans et une autre à **15h45** pour les enfants à partir de 7 ans.

Des être pris en compte, notamment s'il y a des frères et des sœurs aux âges limites, par exemple.

- Les contes de Noël animés par Marc et Cécile le samedi 16 décembre (l'horaire sera communiqué ultérieurement).



REMERCIEMENTS À RENÉ

Notre René, bibliothécaire depuis presque 20 ans, prend sa retraite de bénévole bien méritée à 86 ans. Tous ceux qui viennent ou sont venus pendant cette période, l'ont bien connu. Maintenant, nous le verrons en tant que lecteur. René, nous t'adressons nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux pour nous avoir offert tout ton savoir.



LIRE ET FAIRE LIRE

Christine PALIX, par l'intermédiaire du programme éducatif « Lire et Faire Lire », aimerait reprendre, à la maternelle, des séances de lecture afin de donner ce goût aux enfants de la moyenne et grande section. Elles ont été arrêtées au moment de l'épidémie du covid.

Celles-ci se déroulaient par groupe de 5 pendant 30 min de 13h à 13h30 une fois par semaine.



Le problème est que nous manquons cruellement de bénévoles. Si vous aimez les enfants et la lecture et que vous avez du temps libre (un jour par semaine) de 13h à 13h30, merci de contacter la mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**. Dans ce cadre, la commune recrute des agents recenseurs. **Recrutement d'agents recenseurs :**



L'agent recenseur assure les opérations de **collecte** pour l'ensemble des adresses qui lui sont confiées (environ 250 logements par recenseur) et en rend compte au coordonateur communal. Un agent recenseur a le sens du service public, il est ordonné et méthodique, il a un bon relationnel et de la disponibilité. Avant de débuter sa mission, l'agent devra obligatoirement **participer à**

une formation de deux demi-journées et devra être présent pour effectuer la tournée de reconnaissance de son secteur avant le début des opérations. Les personnes intéressées par **ce travail rémunéré** sont invitées à envoyer leur CV et lettre de motivation **avant le 15 novembre 2023** à l'adresse suivante : Madame le Maire rue du Château 91470 Angervilliers

MISE À L'HONNEUR DU SERVICE TECHNIQUE

Les services municipaux sont la pierre angulaire du bon fonctionnement d'un village. Vous arpentez les rues, vous trouvez que c'est fleuri et bien entretenu, bien éclairé, ce sont les agents du service technique ! Vous avez trouvé la fête du village très dynamique, colorée et l'ensemble des fêtes municipales bien équipées, bien installées, c'est grâce aux services techniques !



Vous participez aux activités associatives, et vous trouvez les locaux bien agréables, merci aux agents des services techniques !

L'équipe de quatre agents à pieds d'oeuvre toute l'année, c'est Alexis, Valentin, Rémy, et Érik et grâce aux jobs d'été, votre rentrée est encore plus belle. Erik est arrivé début octobre pour pallier au départ d'Alban qui est parti vers de nouvelles aventures.

Merci également à Jonathan, Emma, Mathis, Ilian et Sahel, pour leur travail entre juin et août et d'avoir poursuivi le travail de toute l'année pour ainsi permettre de maintenir les congés estivaux. Celle-ci est guidée par nos services administratifs, mais ça c'est une mise à l'honneur à suivre !



De gauche à droite: Érik, Valentin et Alexis. Rémy ne pouvait être présent lors de la prise de la photo

CLUB DE PÉTANQUE

Après avoir reçu de nombreuses inscriptions au forum, la pétanque revient en puissance sur Angervilliers. Une activité qui d'année en année évolue et propose de nouveaux évènements à la commune.

En effet, la pétanque a pris une grande place au cœur du village avec comme motivation, se retrouver dans un état d'esprit familiale et s'investir auprès des habitants à travers l'organisation de tournois ou encore la première édition de son loto.

Le 23 septembre s'est déroulé notre premier tournoi ouvert à tous, sous le signe de la convivialité les équipes se sont vu échanger quelques parties. Une journée agréable qui nous motive à recommencer durant l'année.



La saison est lancée !

A partir de 12 ans, la passion du cochonnet est déjà présente.

Nous vous donnons rendez vous tous les samedis et dimanches après-midis sur nos terrains pour échanger et pourquoi pas nous rejoindre.

Le 11 Novembre 2023 aura lieu notre 1er Loto, nous vous attendons nombreux.

Nous voulions encore une fois remercier toutes les personnes qui nous permettent d'organiser nos manifestations et dans les meilleures conditions.

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

CLUB SPORTIF D'ANGERVILLIERS

Après avoir reçu de nombreuses inscriptions au forum, le foot a repris sur Angervilliers. Une activité sportive historique sur la commune qui touche un grand nombre d'habitants.



Suite à des mois de préparation et la volonté de bien faire, les premiers entraînements se sont déroulés pour le bonheur des petits et des grands.

La saison est lancée ! **De 5 ans à 57 ans, la passion du ballon rond se fait ressentir.**

Nous vous donnons rendez vous dans les prochaines semaines pour venir suivre et supporter nos jeunes espoirs dans leurs championnats respectifs.

Nous voulions encore une fois remercier toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à notre projet, une force importante qui nous pousse à s'investir encore plus.

Alors si vous aussi vous cherchez à vous impliquez dans le club, que vous souhaitez partager votre expérience ou tout simplement nous aider, n'hésitez plus et venez relever le défi avec nous. Sportivement , en espérant vous retrouver sur les terrains.



Le bureau du CLUB SPORTIF D'ANGERVILLIERS



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

JUDOCLUB D'ANGERVILLIERS

La présence d'un club sportif de judo dans notre village est une immense richesse pour ceux qui le fréquente. La pratique d'un sport, et en particulier la pratique de judo, permet à tous nos adhérents jeunes et moins jeunes de partager des valeurs fondamentales à ce sport comme le respect des autres, la tolérance ou l'entraide. Ceci dans un but édifier une formation morale qui permet à travers la culture Judo de pratiquer un sport qui prône des valeurs nobles.

Le Judo Club d'Angervilliers (JCA), est un club dynamique et participe de façon importante à la vie associative du village.

Au Judo Club d'Angervilliers (JCA), nous pratiquons le judo **dès le jeune âge pour le plaisir** avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres en participant à des tournois amicaux et à des compétitions officielles.



LE CODE MORAL

 <p>L'amitié « C'est le plus pur des sentiments humains »</p>	 <p>Le courage « C'est faire ce qui est juste »</p>
 <p>La sincérité « C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »</p>	 <p>L'honneur « C'est être fidèle à la parole donnée »</p>
 <p>La modestie « C'est parler de soi-même sans orgueil »</p>	 <p>Le respect « Sans respect aucune confiance ne peut naître »</p>
 <p>Le contrôle de soi « C'est savoir se taire lorsque monte la colère »</p>	 <p>La politesse « C'est le respect d'autrui »</p>

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

Notre club est invité à plusieurs tournois de la région et nos jeunes ont souvent brillé par leurs résultats sportifs et leur comportement exemplaire.

Aussi notre club organise une compétition de judo ou plusieurs clubs voisins seront invités pour permettre à nos jeunes de se mesurer à d'autres judokas.

Le JCA propose aussi des cours adultes de self défense qui a eu lieu **les mercredis de 19h30 à 21h00**. Ce cours convivial réunit une dizaine de participants de tous les niveaux et propose une variété d'activité permettant de répondre à tous les besoins (pied/poings, combat au sol, self, projection et chute, etc.).

Le mercredi 15 novembre nous organisons une journée porte ouverte avec cours d'essai. Ainsi petit et grand pourront venir découvrir notre professeur Jean-Raymond et/ou participer au cours avec nos adhérents.



Jean-Raymond sera ravi de faire découvrir notre activité basée sur le code moral du judo.

Nous organiserons la fête du Club le premier ou le deux juin 2024 (date à confirmer) pour vous faire découvrir notre beau sport en vous présentant des démonstrations de ce que nos jeunes ont appris tout au long de la saison. A cette occasion, notre professeur remettra les ceintures à nos judokas.

Pour terminer, voici quelques dates à retenir :

- **porte ouverte avec cours d'essai** pour les plus motivés et pour tous les âges : 15 novembre 2023
- **assemblée Générale du JCA le 25 avril 2024 à 21h** où nous comptons sur la participation de nos adhérents.
- **tournoi amical du JCA : mois de mai** (date à définir)
- **fête du club**, ouverte à tous, avec démonstration et remise des ceintures le premier ou le deux juin 2024 (date à confirmer).

Pour tout renseignement, merci de contacter le club :

- Par courriel:

jca.angerv@gmail.com

- Par téléphone au :

06.32.76.65.40 ou 06.71.22.28.70

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour répondre aux besoins des franciliens, Île-de-France Mobilités développe le Transport à la Demande (TàD), un service complémentaire des autres modes de transport. Il fonctionne exclusivement sur réservation : sur l'application, le site internet, ou par téléphone. Il bénéficie de la même tarification qu'une ligne de bus classique. Depuis le 4 septembre 2023, le Transport à la Demande de Dourdan offre un nouveau service de transport sur réservation qui vient compléter l'offre en lignes régulières. Il dessert les communes aux alentours de Dourdan du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 20h. Une inscription est nécessaire sur la plateforme tad.iledefrance-mobilites.fr.

Elle est gratuite.



À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE 2023

BUS TàD Dourdan

3 NOUVEAUX ARRÊTS SUR VOTRE TÀD DOURDAN !

3 nouveaux arrêts sont créés :

- Résidence du Parc à Dourdan (pour vous rendre à la zone commerciale Intermarché)
- Cimetière de Villeconin
- Zone logistique de Garancière en Beauce

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- Appli Île-de-France Mobilités
- tad.iledefrance-mobilites.fr
- EssonneSO_IDFM
- 09 70 80 96 63

ÎledeFrance mobilités

Comment ça fonctionne?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au Transport à la Demande et sur laquelle vous pouvez :

- 1 - CRÉER VOTRE COMPTE
- 2 - RÉSERVER VOTRE TRAJET (JUSQU'À UN MOIS À L'AVANCE ET JUSQU'À UNE HEURE AVANT LE DÉPART)
- 3 - SUIVRE VOTRE TÀD EN TEMPS RÉEL
- 4 - ÉVALUER VOTRE TRAJET

Combien ça coûte ?

Le service TàD est accessible avec votre **titre de transport habituel**, sans surcoût, à tous les voyageurs sans distinction. Vous pouvez retrouver l'ensemble des modalités dans la rubrique « Titres et Tarifs » du portail régional iledefrance-mobilites.fr. La validation de votre titre de transport vous sera demandée à la montée dans le véhicule.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA GARE AUTOROUTIÈRE

La CCPL a adapté les horaires d'ouverture de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges pour permettre aux usagers de bénéficier de l'élargissement des horaires des bus 91.03 en soirée. Ce changement est effectif depuis le lundi 4 septembre 2023.

À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE 2023

BUS 91-03

**PLUS DE BUS,
PLUS SOUVENT,
PLUS TARD !**

En semaine,
11 départs supplémentaires
jusqu'à 23h30.
Le samedi, profitez de
20 départs supplémentaires,
toutes les 40 minutes
et jusqu'à 22h30.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

-  Appli Île-de-France Mobilités
-  iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
-  @EssonneSO_IDFM
-  01 64 94 55 45



La gare autoroutière sera désormais ouverte du

LUNDI AU VENDREDI DE
5H À 23H45
ET LE SAMEDI DE
6H À 22H45

TRIBUNE ANGERVILLIERS CITOYENS

Bonjour à toutes et à tous !

Vos élu.e.s «Angervilliers Citoyens» seront plus que jamais mobilisés pour agir dans l'intérêt général et continueront à construire un lien avec vous grâce aux différents réseaux ou à «L'Info Citoyenne» dans vos boîtes aux lettres. Pour rappel, « Angervilliers Citoyens » est devenu un collectif où chacun.e peut donner son avis, faire des propositions pour le bon

fonctionnement de notre village.

Bien sûr, si le fait de ne posséder que 3 élu.e.s sur les 19 du conseil municipal apparaît comme un frein à la mise en œuvre immédiate de nos idées, nous insistons sur la possibilité que chaque citoyen.ne a de participer à l'élaboration du projet pour notre village pour les années à venir.

Vous pouvez retrouver nos propositions, que nous enrichirons au fur et à mesure de vos contributions sur les réseaux et sur notre site: <https://www.angervillierscitoyens.org/>
Demain se prépare dès aujourd'hui. Ensemble.

Olivier THÉROND: 06.03.67.47.82

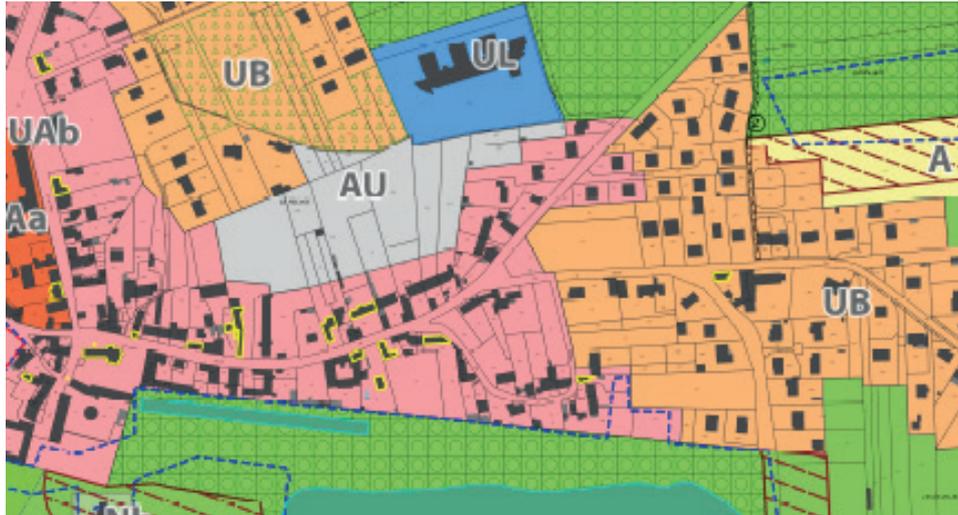
Karima DUCROT

Laurent SIMONNEAU

Courriel : angervillierscitoyens@outlook.com

TRIBUNE MAJORITÉ

Nous profitons de cette espace d'expression pour faire la lumière sur certain sujets clivants.



Projet nexity

Conformément au Plan Local d'Urbanisme approuvé en Conseil Municipal le 27/02/2014, révisé le 04/02/2020, corrigé pour donner suite aux remarques du contrôle de légalité par délibération en date du 08/10/2020, le projet d'urbanisation prévu en zone AU, appelé « projet Nexity » n'a rien à voir avec les ouïe dire qui circulent.

En effet, les documents (téléchargeables sur le site de la ville) confirment qu'il s'agit de zones d'extension urbaine qui doivent

être réalisées dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble et donc avec l'accord de l'ensemble des propriétaires.

Nous tenons ici à renouveler notre engagement en ce sens. Lors d'un rendez-vous en Mairie le 27 septembre les promoteurs immobiliers ont été reçus et nous avons maintenu notre position auprès de ces aménageurs.

• Vie municipale



**Rentrée et distribution
des gourdes
4 septembre 2023**



Forum des associations - 9 septembre 2023



Journée du Patrimoine 17 septembre 2023



AGENDA



ÉVÈNEMENTS À VENIR:

Contes d'Halloween: 31 octobre

Loto Club de pétanque: 11 novembre

Porte ouvertes Judo: 15 novembre

Ateliers de Noël: 10 décembre

Contes de Noël: 16 décembre

15
SAMU
Le service d'aide médicale urgent

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale, lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers une permanence de soins

17
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉENNE

Si vous êtes victime ou témoins d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoins d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax ou SMS

119

Si vous êtes témoins de violences subies par les enfants (violences psychologiques, physiques et sexuelles) notamment au sein de la famille ou en institution. Le 119 est également contacté pour d'autres problématiques de dangers...